

Le règlement intérieur

Rappel

Nous demandons de contribuer au juste fonctionnement des lieux en en prenant soin, en s'acquittant d'une **adhésion annuelle** (15 euros) à l'association et d'**un chèque de caution** de 500 euros (débité si jamais avarie grave ou vandalisme).

Au-delà du 40^{ème} kilo de miel extrait, une taxe de 20 centimes d'euros est appliquée pour chaque kilo supplémentaire extrait, afin de contribuer à l'entretien du matériel et participer à la dépense d'électricité et d'eau.

En outre, il est demandé une participation d'accueil et de présence en tant qu'utilisateur. Au moins une fois par an l'apiculteur utilisant le matériel permet l'ouverture de la miellerie aux autres utilisateurs et veille à son fonctionnement et à son maintien en bon état.

Cette dernière disposition est en cours d'élaboration et la contribution de chacun et chacune à l'élaboration de sa règle de fonctionnement permettra à la rendre fluide et pérenne.

Un planning d'occupation de la Miellerie est à disposition et toute personne est tenue de s'y inscrire en nous consultant au préalable (mail ou téléphone) pour estimer le temps d'occupation de la salle et permettre ainsi une rotation fluide de ses utilisateurs.

Désoperculation

Il est recommandé de venir avec un vêtement de protection (blouse, vieux T-shirt, tablier...) propre, un torchon propre et de se laver les mains au savon. Des serviettes sont à disposition pour les essuyer.

Un couteau à désoperculer est à disposition si vous n'en possédez pas à votre arrivée.

Un bac à désoperculer de petite taille est à disposition. La cire ainsi que le miel qui y sera récupérée est à remporter sitôt l'extraction terminée. Ramener un seau est donc fortement recommandé, voire deux si vous voulez bénéficier de la première filtration séparant votre cire de votre miel.

Extraction

Un extracteur tangential douze cadres est à disposition. Il est réglable et s'adapte assez facilement à tous types de cadres selon modèles de ruches.

Le miel extrait par vos soins est à emporter sitôt l'extraction terminée. Ramener un deuxième seau, voire d'autres seaux selon la quantité extraite est donc encore fortement recommandé.

Filtration

Vous pouvez ramener vos filtres. Si vous n'en possédez pas, il vous en sera prêté un. Il s'agit d'une passoire double tamis inox à coulisses qui peut s'adapter à un seau de 40 centimètres de diamètre maximum.

Maturation

La maturation n'est pas encore possible sur place. Toutes les récoltes sont à ramener dès les opérations terminées.

Nettoyage et Entretien

L'extraction est terminée, les seaux sont clos, reste à nettoyer. Il va sans dire que ce sera pour l'apiculteur suivant le meilleur des engagements à participer au maintien propre des lieux !

Le local est équipé d'un tuyau d'arrosage qu'il faut utiliser à bon escient (Le carrelage ne pousse pas) pour détremper le miel. Un balai à brosse est là pour y aider. Une raclette de sol vous permet d'assécher le sol en ramenant l'eau excédante vers une bonde d'évacuation d'eau au sol.

Le bac à désoperculer et son filtre sont à nettoyer eux aussi dans un bac prévu à cet effet.

Selon le rythme de rotation des utilisateurs de la miellerie, il peut vous être demandé de laver l'extracteur. En ce cas, des éponges et produits de lavage spécialement prévus à cet effet sont à disposition.

Tous les produits et outils divers sont à ranger à la place initiale et requise.

En cas d'avaries ou de casse de matériel

En cas de constat de détérioration (Hors usure normale signalée par nos soins ou les vôtres dès l'arrivée), il vous sera demandé de réparer le matériel à vos frais et cela dans les plus brefs délais afin de ne pas entraver la bonne marche de la miellerie.

Personne n'est à l'abri des surprises ni des mauvaises manipulations.

Pour en réduire la fréquence, tout le matériel est révisé et réparé chaque année hors saison, et un rapide tour d'explication et de présentation du matériel est fait avec un membre de l'association présent sur place. Un tour est fait en sortie d'utilisation.

